



PRÉFET DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 8 janvier 2024

ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE À MUILLE-VILLETTE

Une élection municipale complémentaire est organisée :

Les dimanches 28 janvier et 4 février 2024 dans la commune de Muille-Villette (5 sièges de conseillers municipaux à pourvoir).

Tout candidat doit préalablement déclarer sa candidature auprès de la préfecture de la Somme. Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, télécopie ou messagerie électronique, n'est admis.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le dépôt d'une candidature est obligatoire uniquement pour le 1^{er} tour de scrutin. Pour le second tour, et uniquement dans le cas où le nombre de candidats présents au 1^{er} tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, à savoir **5**, les candidats qui ne se seraient pas présentés au 1^{er} tour doivent déposer une déclaration de candidature.

L'enregistrement des candidatures s'effectuera à la sous-préfecture de Péronne, 25 avenue Charles Boulanger, selon le calendrier suivant :

Pour le 1^{er} tour du **lundi 8 janvier 2024** au **jeudi 11 janvier 2024** de 10 h à 12 h et de 14 h à 16h30 excepté le **jeudi 11 janvier 2024 jusqu'à 18 h**.

Pour le 2^e tour le **lundi 29 janvier 2024** de 10 h à 12 h et de 14 h à 16h30 et le **mardi 30 janvier 2024** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le dépôt des candidatures se fera sur rendez-vous en appelant le 03 22 97 83 54.

L'enregistrement des candidatures intervient lorsque le dossier est complet. Il est donc important que les candidats s'assurent de la complétude de leur dossier avant dépôt en sous-préfecture.

Les imprimés nécessaires aux déclarations de candidature ainsi que l'ensemble des informations relatives à ces scrutins sont disponibles sur le site Internet de la Préfecture à l'adresse suivante :

<https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-elections/Elections/Elections-politiques/Elections-Municipales-Partielles/Candidatures-Communes-de-moins-de-1000-habitants>

**Service communication et
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



51, Rue de la République
80000 Amiens